



Pour la défense Contre la Mer en Baie d'Authie

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire

Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie (ADCMBA)

Hôtel communautaire d'Opale Sud
442, rue de l'Impératrice
62600 Berck sur Mer

Le samedi 25 mai 2013, les membres de l'association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie se sont réunis à Groffliers (salle polyvalente), en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence où ont été pointés les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Cornu Philippe, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Hagnéré Pascal, secrétaire, Mme Carouge Monique, trésorière, M. Moitel Daniel, Vice Président de l'association.

65% des membres à jour de leur cotisation étaient présents ou représentés.

Le quorum (plus d'un quart des membres ayant voix délibératives) étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

Membres Présents : 57 Membres Représentés : 9

Invités par l'association, MM KRAJEWSKI président de la Communauté de Communes Opale Sud (CCOS), M VILCOT Président de la commission Défense contre la mer de la CCOS, M FASQUELLE député, M RAPIN conseiller régional et président de l'ANEL, M COUSEIN conseiller général, plusieurs conseillers municipaux de la CCOS étaient présents. Ils en ont été remerciés par P. CORNU

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier (actions réalisées, situation de l'ADCMBA, approbation)
- Approbation du budget
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration
- Situation en Baie d'Authie
- Point des travaux envisagés à court terme
- Point sur le PAPI et perspectives
- Questions diverses

Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie

Hôtel communautaire d'Opale Sud
442 rue de l'Impératrice
62600 Berck Sur Mer
defmerauthie@orange.fr



Pour la défense Contre la Mer en Baie d'Authie

Le Président a présenté le déroulement de la réunion.

Il a été aussi précisé que les documents avaient été adressés par courriels ou par courrier à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Les attentes, priorités et propositions de l'association ont été rappelées à l'auditoire :

Les priorités de l'association :

- Le démarrage effectif des travaux doit être commencé avant la fin d'année. C'est un objectif prioritaire sur lequel la CCOS doit mettre en place des moyens humains en plus des budgets votés.
- Les autorités administratives doivent faciliter et accélérer l'instruction du dossier.
- Les élus doivent user de leur influence pour accélérer le processus engagé.

Attentes et propositions de l'association pour la Baie et l'Authie

- La défense contre la mer
- Rendre à la baie son caractère maritime
- Mettre en place un projet touristique raisonné de développement économique associant les deux rives de l'estuaire dirigé par une gouvernance unique

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, financier, actions prévues 2013 et résolution.

Un point a été fait sur la situation en Baie d'Authie ainsi que le projet en cours.

Intervention de C.Vilcot, maire de Groffliers, Vice Président CCOS chargé de la défense contre la mer, sur les actions entreprises par la CCOS.

Mr Vilcot revient sur le contenu et la qualité de la présentation faite par l'association.

Il indique qu'il existe une bonne collaboration entre les élus et l'association.

Mr Vilcot reconnaît que malgré le rapport alarmiste dressé par l'association, Il y a malgré tout des points positifs :

- La mise en place d'une stratégie globale et cohérente qui associe la défense contre la mer et la préservation du caractère maritime de la baie d'Authie, Mr Vilcot confirme que la baie d'Authie doit rester une baie vivante avec une activité maritime.
- Une volonté commune entre les élus et la population de mettre en place des solutions pérennes.

Actions courts termes :

Il ne doit pas y avoir de problèmes quant à la mise en place d'actions à court et/ou moyen terme et le PAPI.

Il faut agir vite et la CCOS prendra ses responsabilités.

Il y a eu des travaux d'urgence réalisées en 2010 (rechargement de la dune), le recrutement d'un bureau d'étude (nov. 2012) : IDRA Environnement pour envisager les solutions pour protéger le cordon dunaire de la rive nord de la baie d'Authie.

Avant de rendre ses conclusions, IDRA à demander à la CCOS que les études complémentaires suivantes soient menées :

- Courantologie



Pour la défense Contre la Mer en Baie d'Authie

- Données de houle
- Granulométrie (calibrage des grains de sables)
- Bathymétrie (étude du relief sous-marin) pour confirmer qu'une drague hydraulique pourrait intervenir dans la baie.

Les conclusions d'IDRA ont été remises (avant projet sommaire) le 29 avril 2013 et présentées à la commission de défense contre la mer de la CCOS.

Synthèse des conclusions :

- Réaliser un dragage hydraulique sur la pointe nord du banc de Routhiauville, sur une surface 100000 M2 pour prélever environ 300000 M3 de sable.
- Le sable prélevé servira à recharger le cordon dunaire et permettra l'élargissement du chenal de l'Authie.

Ces travaux seront réalisés en automne ou en hiver.

Point d'avancement:

- Une rencontre et des explications concernant l'étude a été organisée chez le sous préfet le 2 mai, la CCOS a en particulier insisté sur le caractère d'urgence de la situation. Il faut donc réduire au minimum le temps entre les conclusions de l'étude IDRA et la réalisation des travaux.
- Réalisation du projet détaillé
 - **Etude technique** : avant projet sommaire a été réalisé, CCOS a demandé au bureau d'étude de confirmer que les travaux réalisés permettront de garantir la sécurité du site en attendant les conclusions du PAPI.
 - **Le financement** : La CCOS a pris l'engagement de financer les travaux, budget estimé : 2 millions € (recherche de financement à l'extérieur), la trésorerie étant assurée par CCOS.
 - **Les autorisations administratives** : On ne peut pas attendre 18 mois, il est important qu'un partenariat actif se mette en place avec les services de l'état. Un courrier a été envoyé le 15 mai au préfet pour déclarer le caractère d'urgence qui dispensera le projet de certaines étapes administratives. Les services du préfet étudient les éléments qui permettront de mettre en œuvre ou non la procédure d'urgence. La CCOS a invité le préfet à venir rapidement sur le site de la Baie d'Authie.

Le PAPI

La CCOS a intégré le PAPI de l'estuaire de la Baie d'Authie géré par le syndicat mixte de la Baie de Somme.

Objet du PAPI :

- La défense contre la mer
- La mise en place d'un projet de territoire : « que doit devenir la baie d'Authie dans les 20 ans... »



Pour la défense Contre la Mer en Baie d'Authie

Des groupes de travail se mettront en place après l'été.

Questions et remarques de la salle:

- *Syndicat mixte de la baie Somme : comment être assuré que la CCSO sera bien représentée dans les décisions qui seront prises.*
- *Situation des travaux par rapport à différents organismes ex : Natura 2000*
- *Il faut mettre en place une signalétique qui explique les aspects positifs de la baie d'Authie*
- *Quand seront réalisés les travaux ?*
- *Combien coutent les études IDRA et études complémentaires : environs 50 000€*
- *Y a t il encore une mobilisation autour du risque de submersion : c'est plus difficile de mobiliser les gens mais le nombre d'adhésion à l'association reste constant sur les 2 dernières années.*

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1. **Approbation du rapport moral :**

Abstentions : 0 Contre : 0

La résolution est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité des présents et représentés.

2. **Approbation du rapport financier :**

Abstentions : 0 Contre : 0

La résolution est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité des présents et représentés.

3. **Approbation de la résolution : Renouvellement de l'autorisation explicite d'ester en justice**

Après avoir expliqué les modalités de cette autorisation et afin de respecter les dispositions de l'article 10 des Statuts de l'association, le Président demande à l'assemblée de lui donner l'autorisation explicite



Pour la défense Contre la Mer en Baie d'Authie

d'ester en justice.

Le président de l'Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie demande à l'Assemblée de délibérer pour

- AUTORISER le président ou son représentant mandaté à représenter l'Association dans tous les actes de la vie civile,
- DONNER au président ou à son représentant mandaté l'autorisation explicite pour ester en justice.

Abstentions : 0 Contre : 0

La résolution est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité des présents et représentés.

4. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

- **Tiers sortant fin 2012:** Patrice IELSCH, David MARC, Bernard KAZMIERCZAK, Robert ENGLEBERT, Jean Claude RICART
- **Démissionnaire 2013:** Patrice IELSCH
- **Candidats 2013:** Bernard KAZMIERCZAK, Robert ENGLEBERT, Jean Claude RICART, Florent FILIPPI

L'Assemblée confirme les membres du nouveau tiers sortant : Bernard KAZMIERCZAK, Robert ENGLEBERT, Jean Claude RICART ET Forent FILIPPI en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ces derniers exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

Abstentions : 0 Contre : 0

La résolution est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20:00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Groffliers, le samedi 25 mai 2013



Pour la défense Contre la Mer en Baie d'Authie

Le Président de séance
Philippe Cornu

Le Secrétaire de séance
Pascal Hagnéré